



## DECISION DU MAIRE

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal  
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N° 2024-013

**Objet : « Temps Libre Prévention Jeunesse » – Mise en place d'ateliers de création de jeux de société avec l'Intelligence Artificielle (IA) – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental 31**

**Le Maire,**

- Vu l'Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° 2020.05.27.021-2 du 27 mai 2020, et notamment son article 24 autorisant le Maire à "demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions",

**Considérant :**

- qu'il est nécessaire de favoriser l'accompagnement et la sensibilisation des jeunes via une approche ludique et créative ;
- qu'il est nécessaire de développer un espace d'expression pour les jeunes afin de les sensibiliser aux problématiques locales telles que le harcèlement, les relations amoureuses compliquées, les défis scolaires, les addictions et les conflits familiaux ;
- qu'il est essentiel de permettre l'utilisation d'outils d'expression numérique et technologique, notamment l'Intelligence Artificielle (IA) ;
- que le Conseil Départemental de Haute Garonne, via son pôle Enfance - Jeunesse, peut accorder une subvention de fonctionnement à la collectivité dans le cadre des actions menées « Temps Libre Prévention Jeunesse – Mise en place d'ateliers de création de jeux de société avec l'IA » ;

## DECIDE

### **ARTICLE 1 :**

De déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental 31 afin d'aider au fonctionnement de la Mise en place d'ateliers de création de jeux de société avec l'Intelligence Artificielle (IA) ;

### **ARTICLE 2 :**

La demande de subvention porte sur un montant de 2 500.00 euros, pour un budget prévisionnel 2024 de 3 650.00 euros TTC.

### **ARTICLE 3 :**

Monsieur le Maire rendra compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

**A Launaguet, le 10 JUIN 2024**



**Le Maire,**

**Michel ROUGÉ**